SAS CABINET LECCA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Pau
1 rue Pierre RECTORAN - 64100 BAYONNE
Siret: 482 575 461 00025
✆: 05.59.52.01.44 🖷: 05.59.52.98.17
lodo@cabinetlecca.fr

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL ABCM , en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision en assemblée générale ordinaire des associés en date du 02 novembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La **société SARL ABCM** est une société qui a été créée le 15/02/2021.

ACTIF :

- Un fonds de commerce pour une valeur nette comptable au 30/06/2023 de 336 050 €
- Du matériels et outillages pour une valeur nette comptable au 30/06/2023 de 117 592 €.
- De l'aménagement intérieur et notamment la création d'un laboratoire de pâtisserie au 30/06/2023 de 327 152 €
- Du matériel de bureau pour une valeur nette comptable au 30/06/2023 de 12 672 €
- Du matériel de transport pour une valeur nette comptable au 30/06/202 de 23 017 €

- Des dépôts et cautionnement pour une valeur nette comptable au 30/06/202 de 23 527 €
- Un stock pour une valeur nette comptable au 30/06/2023 de 35 450 €
- Des créances clients pour une valeur nette comptable au 30/06/2023 de 12 757 €
- Des autres créances pour un montant de 26 957 €
- Un solde bancaire au 30/06/2023 de 406 350 €
- Des charges constatée d'avance de 1976 € au 30/06/2023

PASSIF :

- Les capitaux propres sont positifs à hauteur de 506 858 € au 30/06/2023, dont le capital social de la société qui s'élève à 10 000€
- Le solde des emprunts est de 645 701 € au 30/06/2023
- Le compte courant d'associé est créditeur est de 1 789 € au 30/06/2023
- Les dettes fournisseurs sont de 51 460.21 € au 30/06/2023
- Les dettes fiscales et sociales sont de 117 692 € au 30/06/2023

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

 à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

- Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons par ailleurs relevé aucun avantage particulier.

Fait à BAYONNE, le 08 Novembre 2023.

Thierry LODO,
Commissaire aux comptes

LODO EXPERTISE COMPTABLE CONSEIL AUDIT
Expertise comptable
SAS au capital de 38 112,25 €
1, rue Pierre Rectoran - 64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 01 44 - Fax 05 59 52 98 17